

Le Parlement de la Province de *Bretagne* a été supprimé le 25. Octobre comme le voici. Tous les Membres de ce Parlement devant se rendre le 24. à *Rennes*, par ordre du Roi, il s'en trouva 48 dès le 23, qui s'enhardirent encore à faire un arrêté motivé de protestations contre tout ce qui pourroit se passer, & le lendemain 24 autres signèrent leur adhésion à ces protestations. Ce même jour Mr. le Duc de Fitzjames arriva l'après midi. Les personnes qui se trouverent sur son passage crièrent *Vive le Roi ! Vive Mr. le Duc de Fitzjames.* Mr. de Bastard, Conseiller d'Etat & ci-devant premier Président du Parlement de *Toulouse*, arriva deux heures après. Le lendemain ils se rendirent au Palais, où le Parlement étoit assemblé. Ils y firent lecture à huis clos des ordres qu'ils devoient exécuter. Des Commissaires ayant proposé de délibérer, Mr. le Duc de Fitzjames signifia des Lettres de cachet, du premier du même mois d'Octobre, pour imposer un silence absolu. On procéda à l'enregistrement des Lettres Patentés portant *suppression de certains Arrêts & de l'Edit portant suppression du Parlement.* Mr. de Bastard fit un discours, par lequel il insinua « que les injustices & l'opiniâtreté du Parle-  
 » ment de *Rennes* avoient été la principale cause  
 » des événemens, dont la Magistrature se plai-  
 » gnoit. » A la fin de la séance tous les Magistrats reçurent ordre de se retirer chez eux & de n'y voir personne. Le soir il leur fut porté des Lettres de cachet qui les exilent dans leurs terres & autres endroits de la Province, à la réserve de 26, dont les Lettres portoient de se trouver le lendemain au Palais. Le 26. l'installation du nouveau Parlement s'est faite à portes  
 ouvertes,